

*Aux parents des enfants nés en 2010 (ou les années précédentes)*

## **Unité Pastorale de Wavre Catéchèses Paroissiales.**

---

A vous,  
chers parents, qui avez le souci que votre enfant grandisse dans la foi des chrétiens:

les paroisses de l'Unité pastorale de Wavre (Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame de Basse-Wavre, Saint-Antoine, Bierges et Limal), en lien avec le Vicariat du Brabant Wallon, le diocèse de Malines-Bruxelles et les autres diocèses belges, sont entrées dans les nouvelles orientations de la catéchèse de l'enfance pour proposer aux enfants un accompagnement qui les puisse les aider à grandir dans la foi tout au long de leur enfance et de leur jeunesse.

Votre enfant est né en 2010 (ou plus tôt) et suit le cours de religion catholique à l'école. Ce serait alors le bon moment pour vous renseigner auprès de votre paroisse afin de découvrir le cheminement chrétien qui pourrait lui être proposé à partir de septembre 2017. Dans ce cheminement, viendront s'inscrire un éveil à la foi, et puis, en temps opportun, la découverte et la préparation à la première communion, la confirmation, et bien entendu d'abord le baptême, si l'enfant n'est pas encore baptisé.

Nous espérons qu'une telle proposition de cheminement puisse vous intéresser et c'est avec joie que nous vous rencontrerons pour en parler davantage et inscrire votre enfant, si vous le souhaitez. Pour cela, nous vous proposons de prendre contact avec votre paroisse entre mi-juillet et début septembre: tous renseignements utiles vous seront alors donnés.

Pour la **PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE – WAVRE-CENTRE**  
et la **PAROISSE SAINT-ANTOINE – WAVRE CHAUSSEE DE BRUXELLES** :  
**merci de téléphoner au 010/23.49.83 ou au 010/23.49.80.**

Pour la **PAROISSE NOTRE-DAME – BASSE-WAVRE**:  
**merci de téléphoner au 010/22.71.80 ou au 0479/53.38.15.**

Pour la **PAROISSE DE BIERGES**:  
**merci de téléphoner au 010/86.65.53 ou au 0470/55.40.30 ou au 010/41.90.55 ou au 0479/61.78.36.**

Pour la **PAROISSE DE LIMAL** :  
**merci de téléphoner au 010/41.37.03 ou au 0486/49.90.55.**

(pour votre information: **participation aux frais de l'année** - de 25 à 35 euros selon les paroisses – à régler au moment de l'inscription comme confirmation de l'inscription)

*(cette feuille de renseignements vous est remise dès ce mois de juin; elle ne le sera donc plus en septembre comme ce fut le cas d'autres années)*